

## Contact - Agence Parisienne du Climat

Jérémie JAEGER

Tél: 01.58.51.90.23

Mail: [jeremie.jaeger@apc-paris.com](mailto:jeremie.jaeger@apc-paris.com)

## Contacts – Primum Non Nocere

Marion CAMPION

Tél: 07.76.33.68.41

Mail: [marion.campion@primum-non-nocere.fr](mailto:marion.campion@primum-non-nocere.fr)

Cédric ALLIÈS

Tél: 06.52.85.21.68

Mail: [cedric.allies@primum-non-nocere.fr](mailto:cedric.allies@primum-non-nocere.fr)



“ Les déchets et leur gestion dans le secteur de la santé ”

### Crédit Photo

(1): Source Primum Non Nocere

(2): Source Primum Non Nocere

(3): Source Primum Non Nocere

(4): Source Primum Non Nocere

(5): Source Primum Non Nocere

(6): Source FREEPIK

(7): Source PIXABAY

(8): Source KOLLVIK RECYCLING

(9): Source Primum Non Nocere



# Communauté Santé de Paris Action Climat : Développer une offre de soins bas carbone

Dans son nouveau Plan Climat, la Ville de Paris a pour ambition de faire de la capitale **une ville neutre en carbone et 100% énergie renouvelable d'ici 2050**. Un objectif qui nécessite l'implication de tous les acteurs du territoire parisien, particuliers comme professionnels.

C'est précisément pour mobiliser les acteurs économiques et institutionnels que le dispositif Paris Action Climat a été créé en 2012 par la Ville de Paris. Les signataires de la Charte s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et/ou leur consommation énergétique.

Les 8 communautés thématiques du dispositif se regroupent régulièrement par secteur afin de partager leur expérience professionnelle et mener une réflexion sur leurs pratiques pour réduire leur empreinte environnementale. En partenariat avec la Ville de Paris, elles sont invitées à mettre en place des actions pour accélérer la transition écologique et énergétique de la ville.

La lutte contre les inégalités d'accès aux soins est un axe de travail prioritaire pour la Ville, du fait de la présence de grands complexes hospitaliers et une offre importante de services de santé spécialisés dans la capitale. Dans le cadre de la communauté Santé, mobilisée par le Comité Développement Durable pour la Santé (C2DS) et l'agence Primum Non Nocere, l'Agence Parisienne du Climat et la Ville de Paris mobilisent les acteurs de la santé pour garantir à tous les patients un parcours de soins accessible et de qualité, tout en **réduisant les impacts environnementaux des bâtiments et activités de santé**.

Les acteurs se réunissent régulièrement dans le cadre de Cafés-Santé, conférences destinées aux professionnels de la santé parisiens, au cours desquels des enjeux et solutions de réduction de l'empreinte environnementale des établissements sont présentés.

Les deux éditions qui ont eu lieu en 2018 ont porté sur le sujet de réduction des déchets en milieu sanitaire et médico-social, avec un focus sur la récupération et la valorisation des bio-déchets.



## Registre des déchets: une obligation réglementaire



Article R. 541-43 et R. 541-46 du code de l'Environnement

« Les exploitants des établissements produisant ou expédiant des déchets, les collecteurs, les transporteurs, les négociants et les exploitants des installations de transit, de regroupement ou de traitement de déchets tiennent à jour un registre chronologique de la production, de l'expédition, de la réception et du traitement de ces déchets. Ce registre est conservé pendant au moins trois ans. »

### Le contenu

Certaines informations fondamentales doivent figurer sur le registre:

- La nature des déchets,
- La quantité de déchets,
- La filière de traitement final,
- Les dates de réception, d'enlèvement et de traitement,
- Le nom et l'adresse du site de destruction,
- L'identité des collecteurs et transporteurs.

Si les filières sont payantes, les coûts de collecte et/ou de traitement peuvent également être notifiés pour évaluer les impacts économiques de potentielles actions d'amélioration.

### Les objectifs

Le registre des déchets doit être utilisé comme état des lieux pour établir des ratios de production, des actions d'amélioration adaptées à votre activité et votre fonctionnement et les évaluer.

Il vous permettra:

- D'identifier tous les déchets produits,
- D'évaluer le volume et le coût de gestion par déchet,
- De déterminer les déchets sans filière adaptée.

Les ratios de production peuvent être les suivants: quantité générée/jour, taux de valorisation, coût/tonne et par filière,...

### Les actions d'amélioration

#### Réduire à la source

- Supprimer le jetable - Favoriser le réemploi ou le rechargeable
- Limiter les emballages - Choisir des produits recyclables et/ou recyclés

#### Mettre en place le tri

- Définir les zones de production, les moyens humains et financiers
- Chercher des prestataires - Impliquer et informer le personnel

#### Suivre les ratios

- Suivre les attestations annuelles de collecte et de valorisation

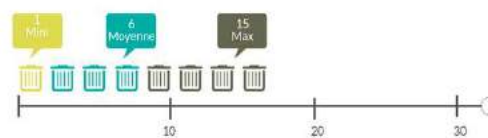


Décret n°2016-288 du 10 mars 2016

« Les producteurs et détenteurs de déchets ont l'obligation de trier à la source et de valoriser 5 flux de déchets: papier/carton, métal, plastique, verre et bois.

## Chiffres du secteur de la santé

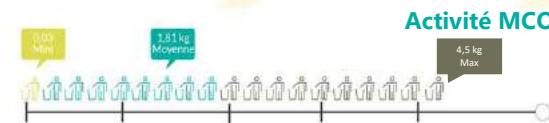
Nombre de filières – Déchets non dangereux



Nombre de filières – Déchets dangereux



Poids DASRI par journée d'hospitalisation



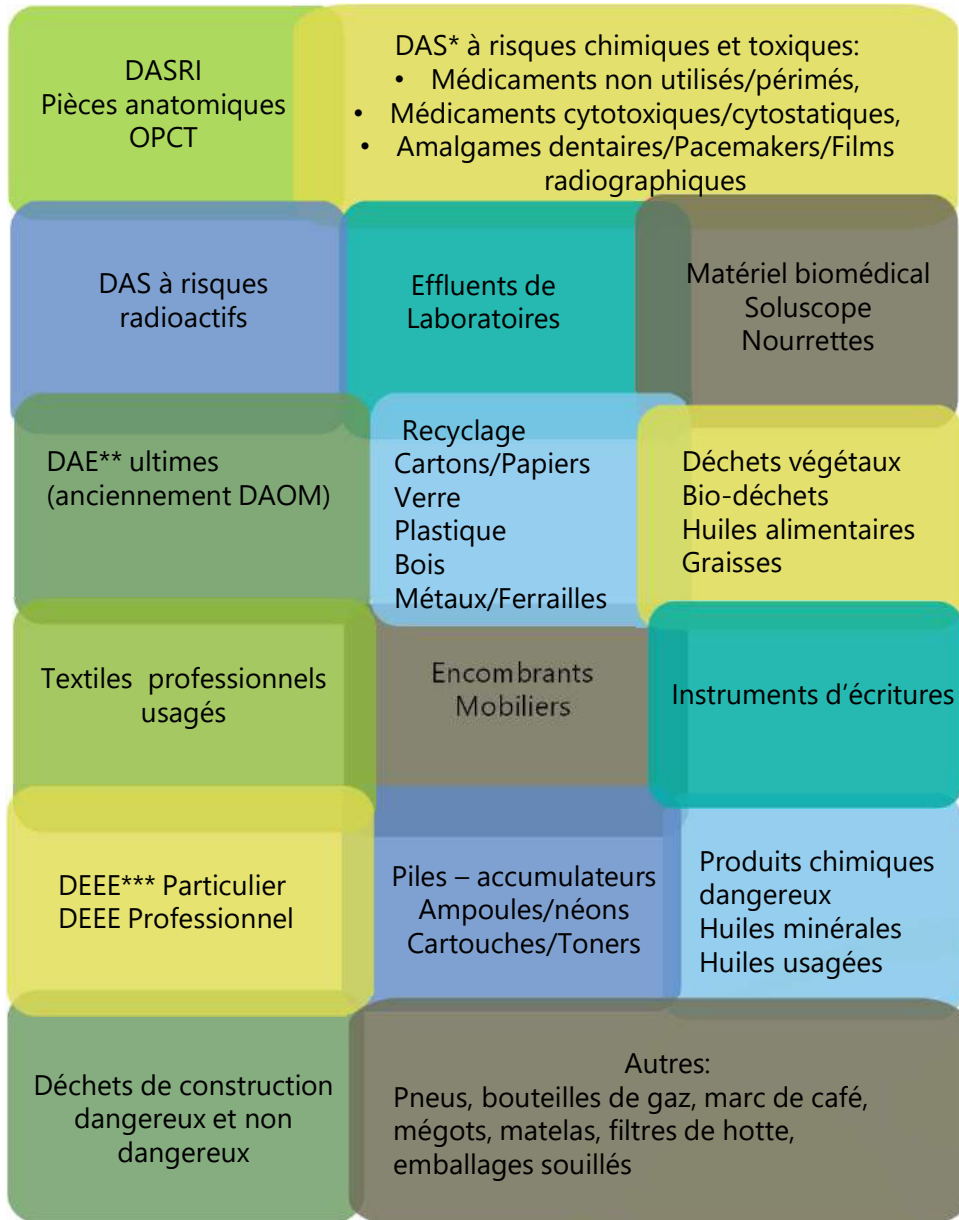
Activité MCO



Activité SSR

## Cartographie des déchets du secteur de la santé

Exemple de déchets potentiels d'un établissement sanitaire



\*DAS: Déchets d'Activités de Soins

\*\*DAE: Déchets d'Activités Economique

\*\*\*DEEE: Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

# Eco-Gestes pour la gestion de déchets

# 10

Identifier et analyser les différentes filières déchets en place



Mettre en place et/ou suivre le registre déchets



Identifier les déchets qui peuvent être retirés, réduits, ou substitués par des matières plus recyclables



Augmenter le taux de valorisation des déchets



Impliquer les prestataires dans la performance environnementale



Analyser et améliorer les procédures / protocoles de tri



Communiquer et former au tri



Vérifier les pratiques de tri dans l'ensemble des services



Harmoniser les pratiques dans l'ensemble des services



Maîtriser sa responsabilité globale surtout sur les déchets dangereux, en contrôlant les différentes étapes dont vous êtes responsable y compris lorsque vous sous-traitez

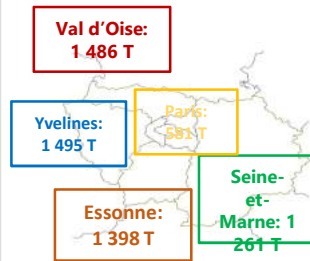


# Tri et valorisation des biodéchets en Ile-de-France

Le gisement a été évalué pour 47% des 1320 établissements\* d'Ile-de-France, sur l'hypothèse suivante:

- Nombre de lits x 85% de taux d'occupation
- 2 repas par jour
- 200gr de bio-déchets/repas

\* Source Politi

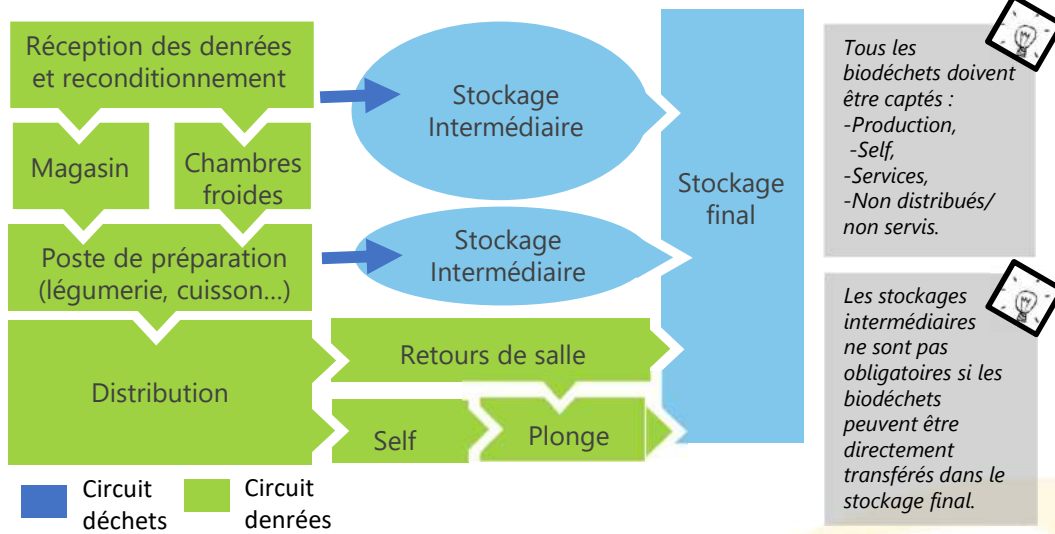


Décret n° 2011 - 828

« Si vous produisez ou détenez plus de 10 tonnes de biodéchets par an, vous devez trier à la source et valoriser par compostage et/ou par méthanisation ces déchets. »

## La mise en place d'une filière interne du tri

Sont concernés par ce décret les déchets de la distribution et de la restauration: **les biodéchets végétaux** (fruits et légumes, pain, déchets verts), **sous-produits animaux (SPA)**, **les bio-déchets conditionnés dans leurs emballages** et **biodéchets liquides** (huiles alimentaires usagées, déchets graisseux).



## L'optimisation des gestes de tri

Réception des denrées et reconditionnement

Poste de préparation (légumerie, cuisson,...)

Distribution



(3)



(5)



## Les solutions de traitement in situ

Poulailler



(6)

Les poules peuvent consommer pratiquement tous les restes de table (attention cependant certains aliments et épluchures sont nocifs) et peuvent manger de 100 à 150 gr par jour (à compléter avec des céréales type tournesol, lin, colza,...). Il faut être vigilant au type d'enclos choisi, notamment en terme de surface.

Composteur

Pratique pour les petits producteurs, ils ont un coût abordable. Les biodéchets se décomposent à l'air libre pour donner du compost au bout de 4 à 8 mois. Quasiment autonome, il ne nécessite qu'un apport de broyat de déchets verts et un brassage à chaque dépôt de biodéchets.

(7)



Composteur rotatif



(8)

Le principe est le même que pour le composteur classique mais il facilite et réduit le temps de brassage avec, comme résultat, un compostage plus rapide et plus efficace en 4 à 6 semaines. On peut ainsi « retourner » le compost quotidiennement et en quelques minutes, à condition que le composteur soit suffisamment rempli.

Lombricomposteur

Le lombricompostage utilise des vers de terre qui se nourrissent des déchets organiques issus des repas. Ils peuvent réduire jusqu'à 5 fois le volume initial de biodéchets et rejettent une matière dépourvue d'odeur pouvant être utilisée comme engrais. Un apport de papier journal ou de carton est nécessaire.

(9)



## Les solutions d'optimisation du transport externe

Déshydrateur

Elimination de l'eau des biodéchets pour les transformer en poudre (substrat) pour une valorisation énergétique ou agronomique.

\* Le fabricant GEB a présenté sa solution lors du 3<sup>ème</sup> café santé le 15/11/2018

Système à pompe

Dans un système fermé, transformation de biodéchets en biomasse stockée, à température ambiante jusqu'à 4 à 6 semaines, dans un réservoir collecteur.

\* Le fabricant Meiko a présenté sa solution lors du 3<sup>ème</sup> café santé le 15/11/2018

## Réduction du gaspillage alimentaire

Biodéchets issus de la production

Biodéchets des retours d'assiette

- ❖ Maîtrise des commandes de denrées alimentaire,
- ❖ Maîtrise des commandes de repas,
- ❖ Adaptation des grammages préparés.

- ❖ Adaptation des grammages servis
- ❖ Adéquation aux goûts des personnes accueillies,
- ❖ Amélioration de la présentation des plats,
- ❖ Amélioration de la qualité des plats.